

**Fiche de Données de Sécurité**  
préparé à HPR (SOR 2015/17)



## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	6323/POL	<b>Date de Révision:</b>	07/22/2020
	<b>Nom du produit:</b>	GS6 SILVER GRAY POLYOL	<b>Remplace:</b>	05/08/2020
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	Composant de base des peintures a 2 composants - Usage industriel.		
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>			
	<b>Société/Entreprise:</b>	StonCor Canada 95 Sunray Street Whitby, Ontario L1N 8Y3 Tel: 905-430-3333		
	<b>Fiche de données de sécurité préparée par:</b>	scehs@stoncor.com		
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence:</b>	CHEMTREC 1-800-424-9300 (Inside US) CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)		

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 3  
Cancérogénicité, catégorie 1B  
Liquide inflammable, catégorie 3  
Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme(s) du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

#### Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 3      H226      Liquide et vapeurs inflammables.

Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B	H340-1B	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350-1B	Peut provoquer le cancer.
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**2.3 Autres dangers**

Aucune information.

**Résultats des évaluations PBT et VPVB:**

Aucune information.

**3. Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Substances Dangereuses**

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>%</u>
37244-96-5	syenite nephelinique	10 - <25
13463-67-7	dioxyde de titane	10 - <25
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2.5 - <10
763-69-9	3-ethoxypropionate d'ethyle	2.5 - <10
8001-79-4	huile de ricin	1.0 - <2.5
1318-02-1	Zeolites	1.0 - <2.5
112926-00-8	terre a diatomees (non calcinee) hydratee	1.0 - <2.5
123-54-6	2,4-pentanedione	1.0 - <2.5
153519-44-9	4-[4,6-bis(2,4-dimethylphenyl)-1,3,5-triazin-2-yl] resorcinol	1.0 - <2.5
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	0.1 - <1.0

<u>No.-CAS</u>	<u>Symboles GHS</u>	<u>Déclarations de danger du GHS</u>	<u>Facteurs M</u>
37244-96-5			0
13463-67-7		H351	0
108-65-6	GHS02	H226	0
763-69-9	GHS02-GHS07	H226-335	0
8001-79-4			0
1318-02-1			0
112926-00-8			0
123-54-6	GHS02-GHS06	H226-301-331	0
153519-44-9	GHS09	H410	1
64742-95-6	GHS07-GHS08	H304-335-336-340-350	0

**Information supplémentaire:** Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

**4. Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**Remarques Générales:** Aucune information.

**En cas d'inhalation:** Amener la victime à l'air libre. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

**En cas de contact avec la peau:** Utilisez un savon doux, si disponible. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact.

**En cas d'ingestion:** Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### **Auto protection du secouriste:**

"Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner un bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants. "

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nocif par contact avec la peau et par ingestion. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction:**

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse

**Moyens d'extinction à NE PAS utiliser:** Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Inflammable.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

La distance de retour de flamme peut être considérable. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Brouillard d'eau Poudre sèche Mousse Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Jet d'eau à grand débit. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Veuillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

### **7. Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Procédures recommandés pour la manipulation:** L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Équiper d'une ventilation qui aspire au niveau du sol. Porter un équipement de protection individuel.

**Mesures de protection et d'hygiène :** Entreposer séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et

boissons, y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits diagnostics.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions à éviter:** Sources directes de chaleur.

**Conditions de stockage:** Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

# 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
syenite nephelinique	37244-96-5	10. MG/M3		
dioxyde de titane	13463-67-7	10 MGM3	10 MGM3	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	100 ppm		
3-ethoxypropionate d'ethyle	763-69-9			
huile de ricin	8001-79-4			
Zeolites	1318-02-1	10.0 mg/m3		
terre a diatomees (non calcinee) hydratee	112926-00-8	10.00 MG/M3		
2,4-pentanedione	123-54-6	25 ppm		
4-[4,6-bis(2,4-dimethylphenyl)-1,3,5-triazin-2-yl] resorcinol	153519-44-9			
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	300.0 PPM		

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
syenite nephelinique	37244-96-5	5. MG/M3	
dioxyde de titane	13463-67-7	15 MGM3	
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		
3-ethoxypropionate d'ethyle	763-69-9		
huile de ricin	8001-79-4		
Zeolites	1318-02-1	0.8 mg/m3	
terre a diatomees (non calcinee) hydratee	112926-00-8	6.00 MG/M3	
2,4-pentanedione	123-54-6		
4-[4,6-bis(2,4-dimethylphenyl)-1,3,5-triazin-2-yl] resorcinol	153519-44-9		

solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6 500.0 PPM

**Conseils supplémentaires:** Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelles

**Protection respiratoire:** Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques.

**Protection des yeux:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection des mains:** Gants résistants aux solvants. Suivre le protocole de protection de la peau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenue de protection antistatique ignifuge

**AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Aucune information.

**INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect:</b>	SILVER RESIN
<b>Etat Physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	odeur semblable a l'esther
<b>Seuil d'odeur</b>	Non determine
<b>pH</b>	NON-AQUEUX
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non determine
<b>Point / intervalle d'ébullition (° C)</b>	80 - N.D.
<b>Point éclair, (°C)</b>	45
<b>Taux d'évaporation</b>	Non determine
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non determine
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion</b>	S.O. - S.O.
<b>Pression de vapeur</b>	<1 mmHg
<b>Densité de vapeur</b>	Non determine
<b>Densité relative</b>	Non determine
<b>Solubilité dans / miscibilité avec l'eau</b>	LEGERE
<b>Coefficient de partage: n-octanol/water</b>	Non determine
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Non determine
<b>Température de décomposition (°C)</b>	Non determine
<b>Viscosité</b>	THIXOTROPIQUE
<b>Propriétés explosives</b>	Non determine
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non determine

### 9.2 Autres informationsFR

<b>Contenu en COV g/l:</b>	234.00
<b>Densité (g/cm3)</b>	1.372

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation. Une réaction explosive peut se produire en cas d'échauffement ou d'incendie.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Risque d'ignition.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë:

LD50 Orale: Aucune information.

Inhalation LC50: Aucune information.

Irritation: Aucune information disponible.

Corrosivité: Aucune information disponible.

Sensibilisation: Aucune information disponible.

Toxicité à doses répétées: Aucune information disponible.

Cancérogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction: Aucune information disponible.

STOT-exposition unique: Aucune information disponible.

STOT-exposition répétée: Aucune information disponible.

Danger d'aspiration: Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>	<u>Gaz CL50</u>	<u>Poussière / Brouillard DL50</u>
13463-67-7	dioxyde de titane	10000 mg/kg, oral (rat)			0.000	6,82 mg/l (rat) 4h

108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	5155 mg/kg, oral (rat)	>5000 mg/kg (rabbit)	1105 mg/m3/4H	0.000	0.000
763-69-9	3-ethoxypropionate d'ethyle	3200 mg/kg Rat, oral		>998 ppm 6 h rat	0.000	0.000
8001-79-4	huile de ricin	5000 mg/kg, oral, rat			0.000	0.000
1318-02-1	Zeolites	3,160 mg/kg, rat		58.8 mg/l, 4hr, rat	0.000	0.000
123-54-6	2,4-pentanedione	55 mg/kg oral, rat		10 mg/24 hours rabbit	0.000	0.000
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	4700 mg/kg, oral, rat	>3480 mg/kg, rabbit	3670 ppm/4 hours, rat, inhalation	0.000	0.000

**Information supplémentaire:**

Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire. Ce classement est pertinent lorsqu'exposé au dioxyde de titane sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres surfaces nécessitant une préparation.

## 12. Informations écologiques

**12.1 Toxicité:**

<b>EC50 48hr (Daphnia):</b>	Aucune information.
<b>IC50 72hr (algues):</b>	Aucune information.
<b>LC50 96hr (poisson):</b>	Aucune information.

**12.2 Persistance et dégradabilité:** Aucune information.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Aucune information.

**12.4 Mobilité dans le sol:** Aucune information.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:** Aucune information.

**12.6 Autres effets néfastes:** Aucune information.

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
37244-96-5	syenite nephelinique	Aucune information.	Aucune information.	
13463-67-7	dioxyde de titane	>100 mg/l (EC50, 48h, Daphnia magna OECD202)ation	Aucune information.	>1000 mg/l
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Aucune information.	Aucune information.	
763-69-9	3-ethoxypropionate d'ethyle	479.7 mg/l	Aucune information.	55.3 mg/l
8001-79-4	huile de ricin	Aucune information.	Aucune information.	
1318-02-1	Zeolites	Aucune information.	Aucune information.	
112926-00-8	terre a diatomees (non calcinee) hydratee	Aucune information.	Aucune information.	
123-54-6	2,4-pentanedione	Aucune information.	Aucune information.	
153519-44-9	4-[4,6-bis(2,4-dimethylphenyl)-1,3,5-triazin-2-yl] resorcinol	Aucune information.	Aucune information.	
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	>1 - 10 mg/l	>1 - 10 mg/l	>10-100 mg/l

### 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### 14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro ONU	UN1993
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
	Nom technique	(CONTAINS AROMATIC HYDROCARBONS, N-BUTYL ACETATE)
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	3
	Danger secondaire d'expédition	Non applicable
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
	No EmS:	F-E, <u>S-E</u>
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

### 15. Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**REGLEMENTS NATIONAUX :**

Danemark - Numéro de code d'enregistrement du produit:	1958414
Danemark - Numéro de code MAL:	1-1 (1993)
Danemark - Numéro de code MAL - Mélange:	Indisponible
Suède - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Norvège - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Classe de danger pour les eaux (WGK):	Indisponible

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

### 16. Autres informations

**Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## MOTIF DE LA RÉVISION

Substance et/ou modification de la propriété du produit dans la (les) section(s):  
09 - Propriétés physiques et chimiques

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux normes actualisées de communication des renseignements sur les dangers établies par le SGH des Nations Unies. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du SGH (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques. Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux nouvelles exigences du CLP de l'Union Européenne. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du CLP (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques.

### Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark;  
Règlement n ° 1907/2006 de la Commission de l'Union européenne sur REACH modifié dans le règlement (UE) 2015/830;

Union européenne Règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et ultérieures adaptations de progrès technique (ATP);

Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

### Acronym / Abbreviation Key:

CLP	Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC	Commission Européenne
EU	Union Européenne
US	Etats Unis
CAS	Chemical Abstract Service
EINECS	Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL	Limite d'Exposition à long terme
STEL	Limite d'Exposition à court terme
OEL	Limite d'exposition professionnelle
ppm	Parties par million
mg/m3	Milligrammes par mètre cube
TLV	Valeur limite d'exposition
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
PEL	Limites d'exposition admissibles
VOC	Composés organiques volatils
g/l	Grammes par litre
mg/kg	Milligrammes par kilogramme
N/A	Non applicable
LD50	Dose létale pour 50%
LC50	Concentration létale pour 50%
EC50	Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50	Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
PBT	Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistantes et très bioaccumulables

EEC Communauté Economique Européenne  
ADR Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
RID Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer  
UN Nations Unies  
IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses  
IATA Association Internationale pour le Transport Aérien  
MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires,  
1973 complétée par le protocole de 1978.  
IBC Grand Reservoir Vrac  
RTI Irritation des voies respiratoires  
NE Effets narcotiques

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les règlements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.

